

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2023 1	Taux de référence pour 2024 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2024 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	17 366 522	0,248		18 243 000	45 243	0,968	45 243
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 674 593	4,48		1 746 000	78 221	4,477	78 221
Taxe d'habitation additionnelle	1 736 699	10,97		1 620 000	177 714	10,967	177 714
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	2 959 253	25,93		3 088 000	800 718	25,927	800 718
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2024 (2b)	>>>						
Total de la fiscalité additionnelle					301 178		
Total des CFE unique, de zone et éolienne					800 718		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle		
Taxe foncière non bâtie additionnelle		
Taxe d'habitation additionnelle		
CFE additionnelle		
Produits attendus		
=		
301 178		
Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)		

Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2024 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2024 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	>>>			
CFE éolienne	>>>			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
2 519 801	131 718	92 903	36 259	230 370	0	- 782 411	2 228 640

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2024
		2 228 640		

A CLERMONT-FERRAND

Le 15 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,  
PATRICK SISCO

A

Le

Pour la Préfecture,

*A. Clément-Ferrand*  
Le 25/03/24  
Pour le Groupement  
Claude RAYNAUD

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil communautaire	0	b. Centrales électriques	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	501 867	c. Centrales photovoltaïques	1 983
c. Locaux industriels	1 082	Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques	0
d. Exonérations de longue durée	4	a. Par le conseil communautaire	0	e. Transformateurs électriques	32 249
Taxe foncière non bâtie		b. Par la loi (terres agricoles)	411 830	f. Stations radioélectriques	87 437
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	0	g. Installations gazières et autres	10 049
a. Dotation pour perte de THLV	0	Cotisation foncière des entreprises :		5. RÉFORMES FISCALES	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil communautaire	0	a. TVA prév. (compensation TH)	2 054 344
Cotisation foncière des entreprises :		b. Par la loi	936 225	b. TVA prév. (comp. CVAE)	465 457
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>
b. Base minimum	55 704	a. Résidences secondaires et assimilées	1 620 000	6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
c. Locaux industriels	172 467	b. Logements vacants soumis à la THLV	0	a. 75% moyenne nationale	6,61
d. Autres allocations	1 111	c. Bases dégrévées hors locaux vacants	177 213	b. Taux maximum	>>>
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES		7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE			
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS		a. Taux moyen communal de 2023 au niveau national		a. Taux unique/de zone	CFE éolien
Taux maximum :		b. Taux plafond de 2024			
a. De droit commun	>>>	7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE			
b. Dérogatoire	>>>	Taux moyens des taxes foncières de 2023 :			
c. Avec rattrapage	>>>	a. au niveau national			
d. Avec capitalisation	>>>	b. au niveau de l'EPCI			
e. Avec majoration spéciale	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale			0,970
Taux moyens pondérés :		8. DIMINUTION SANS LIEN			
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	>>>	Année antérieure à 2024 au titre de laquelle... :			
b. En cas de changement de périmètre	>>>	a. ...la diminution sans lien a été appliquée			
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES		b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés			
a. Taxe foncière bâtie	>>>	Taux moyens de référence au niveau national :			
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	>>>	a. Taxe foncière bâtie			
		b. Taxe foncière non bâtie			